***LETTRE DE DEMANDE DE LABELLISATION A ETABLIR SUR PAPIER A EN-TETE***

## Société SGS ICS SAS

**29, Avenue Aristide Briand**

# **94 111 ARCUEIL CEDEX**

 A l’attention de M. Olivier TRIFAULT

 ( olivier.trifault@sgs.com )

**Objet : ❑ Demande de Labellisation LA/GEFPI/01 ou ❑ Demande de Renouvellement**

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder à l'instruction de notre dossier de demande de Labellisation concernant le référentiel LA/GEFPI/01 « REFERENTIEL DE LABBELLISATION DES ORGANISMES DE FORMATION A LA PREVENTION DU RISQUE INCENDIE » version 1 de décembre 2018.

Nous déclarons avoir pris connaissance des documents transmis, à savoir : le référentiel LA/GEFPI/01, le règlement de labellisation et nous nous engageons à :

* respecter les dispositions prévues dans le référentiel et le règlement de labellisation, ainsi que dans les autres documents qui pourront nous être transmis ultérieurement,
* respecter les décisions qui seront prises par SGS-ICS conformément au règlement de labellisation, aux exigences du référentiel et aux résultats des audits,
* faciliter les audits réalisés dans les phases d’attribution et de renouvellement du certificat ainsi que les éventuels contrôles supplémentaires demandés par l’Organisme SGS ICS,
* informer SGS ICS de tout changement significatif dans l'organisation de notre établissement et notamment de toute modification par rapport aux informations communiquées initialement dans la fiche de renseignements,
* respecter les règles de communication du Label, définies dans le référentiel et dans le règlement de la marque qui me sera communiqué, une fois le label obtenu,
* dans l’hypothèse où un retrait du certificat serait prononcé par SGS ICS, à cesser de nous prévaloir du Label et à supprimer toute référence à ce label dans toutes les formes de communication utilisée par notre établissement.

Nous attestons sur l’honneur que nous :

* ne sommes pas en situation de liquidation judiciaire ou faillite personnelle, condamnation pour fraude fiscale ou interdiction légale,
* satisfaisons à l'ensemble des obligations réglementaires (et notamment à celles décrites dans le contexte réglementaire du référentiel) et des obligations en matière fiscale et sociale,
* réalisons les missions qui nous sont confiées avec des salariés employés régulièrement au regard du code du travail,
* ne sommes pas sous le coup d’une mise en examen et/ou d’une condamnation ; de plus nous nous engageons à retirer notre entreprise du label en cas de mise en examen et/ou de condamnation de toute personne responsable de l’entreprise ou de moi-même durant la période d’attribution du certificat, pour toute affaire relative à l’une de nos activités.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Cachet et signature du responsable |